

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 4704**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Management des organisations spécialité Contrôle et pilotage des performances

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de la Méditerranée (Marseille) Aix-Marseille II, Ministère chargé de l'enseignement supérieur Modalités d'élaboration de références : CNESER	Recteur de l'académie, Président de l'université d'Aix-Marseille II

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

310 Spécialités plurivalentes des échanges et de la gestion

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Activités visées :

Le contrôleur de gestion exerce les activités suivantes : aide à la direction dans l'orientation et le suivi de la stratégie, construction des budgets, surveillance des indicateurs de gestion mis en place pour évaluer l'activité de l'entreprise, analyse des écarts réel prévu et actions correctives.

Le Manager opérationnel exerce les activités suivantes : il élabore le système d'information de son service, suit les indicateurs de performance, communique les résultats à sa hiérarchie et à son équipe, effectue des diagnostics sur les dysfonctionnements du service et propose des actions correctives, dans le cadre des domaines suivants, force de vente, logistique, production, approvisionnement.

Capacités attestées :

- Maîtrise des techniques d'exploitation d'éléments chiffrés (comptabilité générale et analytique) rendements dans les services opérationnels,
- Capacité à communiquer ces chiffres accompagnés d'analyses et de diagnostics auprès des dirigeants d'une entreprise et des salariés,
- Maîtrise des techniques d'animation d'équipes dans le cadre d'une entreprise.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteurs d'activité :

Tous secteurs d'activités

Ce professionnel peut prétendre aux emplois de type :

- Contrôleur de gestion (industriel, commercial)
- Manager opérationnel (logistique, force de vente, fabrication, approvisionnement)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1204 : Contrôle de gestion

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La licence professionnelle est décernée aux étudiants qui ont obtenu à la fois une moyenne générale égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble des unités d'enseignement, y compris le projet tutoré et le stage, et une moyenne égale ou supérieure à 10 sur 20 à l'ensemble constitué du projet tutoré et du stage.

La compensation entre unités d'enseignement s'effectue sans note éliminatoire.

Les unités d'enseignement sont toutes affectées du coefficient 1, à l'exception de l'unité d'enseignement du stage comportant un coefficient 3.

Lorsque la licence professionnelle n'a pas été obtenue, les unités d'enseignement dans lesquelles la moyenne de 10 a été obtenue sont capitalisables. Ces unités d'enseignement font l'objet d'une attestation délivrée par l'établissement.

Dans le cadre d'une VAE, certaines UE pourront être validées en fonction du parcours du candidat.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		idem
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle	X		idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2006	X		Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17/11/1999 relatif à la licence professionnelle publié au JO du 24/11/1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 12 juillet 2006

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Décret n° 2002-590 du 24 avril 2002 publié au JO n° 98 du 26 avril 2002

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.mediterranee.univ-mrs.fr>

<http://www.iut.univ-aix.fr>

Lieu(x) de certification :

Aix-Marseille

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :